

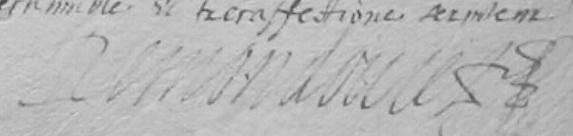
de Monseigneur

M


Monseigneur De S<sup>r</sup> Marc D'enture. Ecrivain & negociateur des  
 affaires de la royne treschere (ma souveraine Dame) de payer de par  
 deus et de Souverain. Ma fait entendre que la Dame a droit de p<sup>re</sup>sent  
 et avoir par charité ay. Quel luy a fait de p<sup>re</sup>sent heritable sur le lieu  
 patronel qu'auou ay Hollande fere Madame sa mere. Dont luy ay son  
 maintenance deux cinq années d'arruages quel a charge de p<sup>re</sup>sent et  
 d'elle rep<sup>re</sup>sent deus. Et ay pour luy ay faire toutes les renoustrances  
 necessaires & implorer de p<sup>re</sup>sent pour ay sortir. Me p<sup>re</sup>sent a ce f<sup>er</sup> ay  
 de la compagnie d'uy mot pour luy s<sup>er</sup>vice d'adresse. Ce que estant f<sup>er</sup>  
 qui d'ap<sup>re</sup>sent du s<sup>er</sup>vice de sa Ma<sup>te</sup> (et de moy deus) J'eluy ay b<sup>er</sup> volontairement  
 accordé. Vous supplie tres humblement Monseigneur De Voullon  
 d'ouir tous les ammandemens requies & ob<sup>er</sup>sony a cest effect. Sans au  
 tant s'il vous plait que le bonage d'uy denture ne s<sup>er</sup>vice d'infirmité  
 Et au surplus luy accorder tout et tel passaport quel luy sera necessaire  
 p<sup>o</sup> aller lib<sup>er</sup>ement aux pays de Hollande negotib<sup>er</sup> a fait & s<sup>er</sup>vice  
 p<sup>re</sup>sent. Enguoy deus & c<sup>er</sup> f<sup>er</sup> f<sup>er</sup> fort agreable au Roy Monseigneur  
 et a la Dame qui vous ay denoustrer obligé. Et de moy Je denoustreray  
 continuellement obligé de vous s<sup>er</sup>vice toute ma vie de tres affection

Monseigneur que se supplie de vouloir vous donner ay toute prosperite longue  
 et tresheureux. De Galliean deus bonne grace de me tres humblement  
 recommandé. Esript a Bruxelles le 11<sup>me</sup> de Mars 1677

Monseigneur. Jay aujour d'endy qm l'acte de p<sup>re</sup>sent emoye. en Hollande  
 entre autres p<sup>re</sup>sent, un gentilhomme ecossois nomme. Hamilton qm auysit elle.  
 Jay pris occasion son frere qm est s<sup>er</sup>vice de lequel est celluy qm est culpable  
 de la mort du reg<sup>er</sup> deus. Et est celluy. J'ay deus qm ne fait vous  
 supplie tres humblement d'auoir. p<sup>o</sup> le respect de son Innocence. Et de mon Innocence  
 en toute recommandation. Luy redonner sa liberte. Dont Je me. Deus  
 s<sup>er</sup>vice tres humblement. Et oblige. a jamais

tres humble et tres affectionne s<sup>er</sup>vice  


 on signature

 on signature le Prince d'Orange

